



Association
Handiparentalité

Association Handiparentalité : reconnaissance, partage et besoins. Loi 1901

Bulletin d'adhésion

- Adhésion de 10€ pour devenir adhérent
 - Adhésion de 23€ pour devenir membre bienfaiteur
- (Cotisation valable 12 mois, jusqu'au même mois de l'année suivante)

Vos coordonnées (en majuscule) :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Région
- Téléphone
- Mail (merci de l'écrire de manière lisible)

Je souhaite recevoir mon reçu par:

- Mail
- Courrier postal
- Je ne souhaite pas de reçu

Je suis:

- Un parent handicapé Un conjoint d'une personne en situation de handicap
- Un futur parent handicapé En projet d'enfant Un professionnel
- Quelqu'un qui souhaite vous soutenir Autre (merci de préciser)

Je souhaite apporter des précisions :.....

Paiement par chèque à l'ordre de l'association Handiparentalité, à adresser à:

Association Handiparentalité

Hôtel de Ville

33 route de Gascogne

33490 Saint-Maixant

* Possibilité de payer en ligne

* Ecrivez-nous (contact@handiparentalite.org et à florence@handiparentalite.org) ou appelez-nous (06.18.39.79.11) pour nous poser vos questions et pour nous demander de la documentation, nos magazines, l'inscription à la newsletter, l'inscription au groupe privé Facebook, la mise en relation avec une maman-relais ou un professionnel...

A bientôt !

www.handiparentalite.org